



Ouverture

Jean GRENET

Maire de Bayonne, Président de l'Agglomération Côte Basque-Adour

En préambule, Jean GRENET se réjouit d'accueillir à Bayonne les septièmes Assises nationales de Centre-Ville en Mouvement. Il note que, lors des Assises de Dunkerque, en 2011, il avait pu apprécier la qualité de l'accueil et des débats, de même que l'ampleur qu'avait prise le mouvement en l'espace d'une dizaine d'années, ampleur qui se traduit par la multiplicité des soutiens qui lui permettent d'exister et de se développer.

Pour Jean GRENET, le choix de Bayonne, après Sceaux, Bordeaux, Chambéry, Nancy, Nice et Dunkerque, constitue une reconnaissance du travail accompli depuis vingt ans dans cette ville. Si chaque ville présente sa spécificité, certaines problématiques semblent se répéter dans de nombreuses villes françaises. Selon lui, il ne s'agit pas, lors de ces Assises, d'exposer des certitudes, mais bien d'ouvrir le débat. Chacun pourra s'enrichir à l'écoute des expériences des autres dans un esprit convivial et amical.

Jean GRENET note ensuite que les problématiques des centres-villes se sont amplifiées au cours des dernières décennies, ce qui s'est notamment traduit par une certaine désaffection en matière d'habitat et d'animation commerciale. Les centres ont dû affronter l'implantation des grandes surfaces en périphérie généralement, mais aussi en plein cœur de l'agglomération, comme à Bayonne. La naissance d'un centre commercial à Anglet a ainsi failli faire basculer le centre de Bayonne dans la désuétude.

Jean GRENET évoque la question du patrimoine, longtemps source d'interrogations pour les élus. S'agit-il d'un avantage ou d'un inconvénient ? La réponse est pour lui maintenant claire. Il s'agit d'un avantage à condition toutefois de savoir le valoriser et d'en tirer les bénéfices. Il faut rendre au public le goût du patrimoine, du contact avec les commerçants, ce dont les grandes structures quelque peu impersonnelles manquent. Ce thème sera l'un des grands thèmes des Assises.

Il note ensuite qu'il retrouve dans ce cadre avec plaisir des personnes qu'il ne connaissait pas il y a neuf ans. Ces personnes sont devenues des amis, avec qui les échanges sont ouverts et francs. Il salue à ce sujet l'œcuménisme politique de ce mouvement. Les problématiques des centres-villes ne sont ni de droite, ni de gauche, pas même du centre. C'est sur les résultats des élus et non leurs idéologies que les électeurs les jugent. Il souhaite par conséquent que Bayonne soit l'occasion de répéter l'expérience de Dunkerque, celle d'un travail dans la convivialité et la bonne humeur qui sient si bien à cette ville.

Bernadette LACLAIS

Députée-maire de Chambéry, présidente déléguée de Centre-Ville en Mouvement

Tout d'abord, Bernadette LACLAIS salue Jean GRENET, membre fondateur de l'association. Elle se fait ensuite l'écho de nombreux participants à ces Assises, qui ont été très impressionnés par ce qu'ils ont vu à Bayonne et par l'action très dynamique, persévérante et novatrice de son Maire. Elle salue aussi Denis Badré, autre membre fondateur de l'association, dont la volonté fédératrice est bien connue de tous, et se dit heureuse de collaborer avec lui pour prolonger le travail des fondateurs, dont faisait également partie Louis Besson, à qui elle a succédé à la tête de la ville de Chambéry. Lui aussi a fait montre de la même ambition au cours de ses 18 années en tant que maire. Au fil des années, depuis 2008, date des Assises de Chambéry, le mouvement a montré qu'il savait renouveler sa réflexion et mettre sur le devant de la scène des solutions pour tous, sans méconnaître les particularités et ressources locales. Pour Bernadette LACLAIS, ces Assises ne dérogeront pas à cette tradition.

De Sceaux à Dunkerque, en passant par Bordeaux, Chambéry, Nancy, Nice, chacune des éditions des Assises de Centre-Ville en Mouvement a enrichi la réflexion. Depuis une dizaine d'années, le centre-ville est revenu au cœur des préoccupations de l'ensemble des acteurs économiques, des commerçants, des urbanistes, des chaland et de beaucoup de nos concitoyens, sans parler des élus pour qui cette problématique a toujours été essentielle. Selon elle, les villes ont plus qu'un centre ; elles ont un cœur qui bat avec passion. Bernadette LACLAIS remercie à ce propos tout particulièrement Pierre Creuzet et Albane Réal, qui ont fait de chacune de ces éditions une réussite.

Elle note ensuite que le pays a dû affronter ces quatre dernières années une crise d'une ampleur inégalée et dont les effets impactent la vie quotidienne, l'emploi, l'activité économique, le logement, les modes de déplacement, les loisirs, la consommation et la gestion des budgets par les élus. Cette crise appelle chacun à réviser ses priorités et à modifier ses points de vue. Dans ce cadre, les centres-villes ont de belles cartes à jouer, dont celle de la proximité, de la centralité des services et des déplacements, de la diversité des offres commerciales, de la concentration des activités, de la convivialité et de l'accessibilité. En fait, les centres-villes possèdent un avantage en termes de qualité de vie, mesurée à l'aune des économies de temps, de transports et d'argent, bref, en matière de vivre ensemble.

Pour Bernadette LACLAIS, c'est cette conviction que les centres ont de belles cartes à jouer qui réunissent tous les acteurs présents à ces Assises. Chacun a à cœur de valoriser leurs atouts et développer leurs forces et leur valeur ajoutée face à d'autres types de distribution, mais aussi pour préserver un cadre de vie, une facilité d'accès et une qualité de service que l'on ne trouve pas ailleurs. Il s'agit entre autres choses de trouver les moyens d'agir pour faciliter l'occupation des cellules commerciales dans les axes stratégiques, de se convaincre que l'extension de la piétonisation n'est pas un handicap mais une chance. L'enjeu du stationnement est certes important, mais il l'est tout autant que celui de l'adaptation des horaires d'ouverture le lundi ou de la pause méridienne, selon elle.

Défendre le centre-ville signifie aussi que les investissements dans des aménagements urbains ne résultent pas de caprices d'élus, mais sont en réalité des atouts indispensables pour l'attractivité d'une rue ou d'un quartier. Les travaux qu'ils entraînent, s'ils n'arrangent personne sur le coup, sont en fait un mal pour un bien à venir. Il s'agit aussi selon elle de reconnaître dans le patrimoine

et dans le secteur sauvegardé autre chose qu'un décor ou une source de complications administratives. C'est en fait une source d'identité forte, une protection et un atout à valoriser pour une image qui change tout face à des modes de distribution uniformisés et aseptisés. Bayonne en est le meilleur exemple.

Bernadette LACLAIS estime que les élus se doivent aussi de se saisir des moyens réglementaires et juridiques pour permettre à une activité donnée de se développer dans les cellules commerciales jugées essentielles. Il leur faut aussi accueillir des activités attractives qui fidélisent la clientèle, mesurer les enjeux du stationnement et des plans de circulation, promouvoir des plans de déplacement combinés n'oubliant personne et ouvrant la ville à tous. Enfin, il leur faut inventer des solutions novatrices pour les livraisons.

Pour Bernadette LACLAIS, les élus portent une responsabilité lourde dans le cadre du rééquilibrage au profit des centres-villes. Les habitants des villes – et pas uniquement les plus âgés – montrent un plaisir nouveau à acheter de manière moins massive. Les grandes enseignes, qui multiplient les supérettes dans les centres, l'ont bien compris. Si l'on ne mesure pas encore complètement les effets de cette mutation, il faut accompagner cette évolution et en faire profiter les commerces.

Bernadette LACLAIS note que ce travail demande du temps et de l'énergie aux élus, mais leur apport est inestimable, car un centre-ville quiériclute, c'est une ville entière qui s'affaiblit et avec elle, une agglomération et un bassin de vie. Quand le cœur n'irrigue plus, l'ensemble du corps est en danger. Renforcer la vocation de centralité de nos villes, c'est travailler pour les habitants du centre, de la ville-centre et, au-delà, de l'intercommunalité voire du département. Cette interférence ne semble pas toujours évidente aux yeux des élus des communes périphériques.

Pour elle, c'est cette passion et ces enjeux que l'association portera dans quelques jours à la Ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme Sylvia PINEL, qui ne peut être présente ce jour. Lors de la rencontre avec la Ministre, les représentants de l'association insisteront notamment sur les évolutions attendues dans le fonctionnement des CDAC, les conditions d'ouverture du dimanche, les documents d'aménagement commercial (DAC) et la priorité à donner au plan FISAC.

Au moment où l'on célèbre le tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, Bernadette LACLAIS note que le philosophe voyait en Chambéry « une ville d'un commerce agréable ». Consciente que ces mots n'ont pas le même sens que ceux que l'on pourrait leur donner aujourd'hui, elle n'en souhaite pas moins les reprendre aujourd'hui et veut croire en l'épanouissement de villes et de centres-villes d'un commerce agréable.

Denis BADRE
Membre honoraire du Sénat, Maire de Ville-d'Avray,
Président de Centre-Ville en Mouvement

Denis BADRE débute son intervention en saluant des amis de 10 ans, des amis plus récents et de futurs amis. Pour lui, ceux qui rejoignent aujourd'hui l'association ont vocation à devenir des amis. C'est ce qui fait la force de Centre-Ville en Mouvement. Il remercie ensuite tous ceux qui ont accueilli les Assises par le passé et ceux qui ont permis à l'association de se développer très vite. A l'origine, Louis BESSON et Jean GRENET et Denis BADRE avaient une intuition, qui semblait répondre à une attention, mais cette ambition était modeste comparée à ce qu'elle est devenue aujourd'hui. Pour Denis BADRE, Centre-Ville en Mouvement est sur le bon chemin.

Il remercie ensuite Bernadette LACLAIS, qui a rejoint Centre-Ville en Mouvement en 2008 à l'occasion des Assises de Chambéry et qui, depuis, contribue au développement de l'association. Il remarque à ce propos que lorsque l'on crée une association, rapidement, on se demande comment passer la main, jusqu'au moment où se présente une personne qui accepte de porter l'initiative et se félicite que Bernadette LACLAIS se soit très spontanément mise à disposition de l'association.

D'Assises en Assises, Centre-Ville en Mouvement accueille de nouveaux partenaires. Chaque édition aura contribué au développement de son projet, ce que Bernadette LACLAIS nomme « l'enrichissement régulier de Centre-Ville en Mouvement ». Aujourd'hui, c'est au tour de Bayonne de porter le flambeau. Denis BADRE souligne que toutes les villes qui s'impliquaient dans l'organisation des Assises restent très impliquées par la suite. Ceux qui rejoignent le mouvement ne partent pas et l'association n'a pas besoin de rechercher de nouveaux adhérents. Spontanément, villes et représentants du secteur économique se bousculent pour rejoindre le mouvement, ce qui pousse sans cesse vers l'avant ses dirigeants.

Il remercie ensuite Jean GRENET et son équipe, qui s'est investie dans l'organisation de ces événements. Il explique à ce propos avoir fait le matin même une promenade dans Bayonne, ville qu'il connaissait assez mal, mais qui l'a immédiatement séduit, de par son charme évident. Pour lui, Centre-Ville en Mouvement réalise un travail très sérieux et très convivial à la fois, mais Bayonne offre en plus l'occasion de réaliser un travail en couleur. Bayonne est une ville blanche et en même temps très colorée, à l'image de la vie. Denis BADRE souhaite que Centre-Ville en Mouvement soit à l'image de cette ville, à l'image de la vie, alliant sourire, sérieux et efficacité.

Enfin, il invite chacun à laisser dans l'urne mise à disposition ses sentiments et réflexions sur le DAC, le Document d'aménagement commercial. Centre-Ville en Mouvement formulera sur cette base une contribution à leur élaboration, contribution qui sera ainsi le reflet de l'opinion de ses membres. Par ailleurs, il souligne que cette septième édition des Assises du mouvement a été placée sous le signe de la culture. Pour lui, sans elle, rien n'est possible. Il note qu'à propos de l'Europe, Jean Monnet disait : « Si c'était à refaire, je commencerai par la culture ». Les élus ne doivent pas oublier que cela s'applique aussi à la redynamisation de leurs centres. L'association organise ses septièmes Assises. C'est l'âge de raison, pour Denis BADRE, mais c'est aussi l'âge de la fête et l'âge de la culture. Il insiste enfin sur l'importance des ateliers organisés vendredi. Ils permettront à chacun de s'exprimer, car les débats à l'issue des plénières sont souvent trop courts. Pour Denis BADRE, c'est des paroles de ses adhérents que l'association se nourrit.

Jo DAIRIN

Adjoint au Maire de Dunkerque, ville d'accueil des 6^e Assises en 2011

En tout premier lieu, Jo DAIRIN tient à excuser Michel Delebarre, actuellement en déplacement à l'étranger. Il note que son expérience lui offre une bonne connaissance des problèmes qui préoccupent l'association. En effet, avant de rejoindre son équipe, Jo DAIRIN a été chef d'entreprise et Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Dunkerque pendant 13 ans.

Il affirme ensuite avoir gardé un bon souvenir des 6^{èmes} Assises du mouvement et se dit certain qu'il gardera aussi un bon souvenir de sa promenade dans les rues de Bayonne, très belle ville, avec un centre très concentré et très animé sur le plan commercial, contrairement à Dunkerque, qui représente tout de même un bassin d'habitants deux fois plus important. Certes, Jo DAIRIN note que l'impact de la guerre s'est fait sentir sur l'aménagement de la ville de Dunkerque, détruite à plus de 90 %. La reconstruction s'est faite dans l'urgence et n'a pas nécessairement été bien pensée. Bayonne, à l'inverse, profite d'une architecture magnifique. Aujourd'hui, Dunkerque tente de repenser son organisation. La ville, qui est aussi le troisième port de France, développe son projet centre d'agglomération. Trois CDAC doivent d'ailleurs se tenir le 18 octobre. La ville a dans le même temps lancé des réflexions sur le FISAC. Elle sera la capitale régionale de la culture en 2013.

Jo DAIRIN formule ensuite trois propositions. Il souhaite tout d'abord que Dunkerque apprenne à intégrer plus avant son carnaval, qui est un événement marquant pour la ville chaque année, dans le centre-ville. Bayonne doit en faire de même avec ses fêtes. Une réflexion doit être menée sur ce sujet. Ensuite, il remarque que Bayonne et Dunkerque sont toutes deux des villes frontalières, l'une aux portes de l'Espagne et l'autre aux portes de la Belgique et de la Grande-Bretagne. Dans ce cadre, il faut analyser les transferts et déplacements frontaliers. Ainsi, à Dunkerque, à l'initiative de Michel Delebarre a été constitué un groupement européen de coopération territoriale (GECT) avec la Belgique flamande, qui est relativement épargnée par la crise économique que vivent la France et l'Espagne. Enfin, il souligne que les débats autour du DAC ne sont pas nouveaux. Ce document sera bientôt essentiel dans le cadre des SCOT. Il décidera de l'implantation des grandes surfaces ou des grands projets de quartiers. Même si les grandes surfaces réinvestissent les centres, les périphéries restent puissantes. Il faudra bien réfléchir au moment de la rédaction des DAC, qui impactent des agglomérations entières, voire même au-delà dans certains cas et propose une réflexion commune sur ce sujet.

Enfin, Jo DAIRIN remarque que la question du e-commerce n'est que rarement évoquée. Il est temps selon lui de mener une réflexion dans ce domaine pour voir comment le commerce de proximité et de centre-ville peut s'appuyer sur l'e-commerce, de même que les grandes enseignes s'appuient sur les « drives ».

Comment concilier les centres anciens et les centres-villes modernes ?

Participent à cette table ronde :

*Jean GRENET, Maire de Bayonne, Président de l'Agglomération Côte Basque-Adour,
Jean ROUGER, Maire de Saintes, Président de la Communauté de communes du Pays Santon,
Vice-président de l'ANVPAH.*

En réponse à une question sur les mutations qu'a connues la ville au cours des 30 dernières années, **Jean GRENET** affirme avoir beaucoup de réticences à parler dans sa ville de ce qu'il a fait pour Bayonne. Il souligne qu'il ne critiquera pas ses prédécesseurs, dans la mesure où il a succédé à son père, à la tête de la ville pendant 36 ans. Celui-ci avait, selon Jean GRENET, une vision particulière de l'agglomération et a construit quatre ponts sur l'Adour. Il s'est concentré sur les grands projets et les infrastructures. A ce titre, il est celui à qui l'on doit l'autoroute Pau-Bayonne, en tant que Président du Conseil général. Cependant, pour Jean GRENET, son père n'a jamais fait de la question du centre-ville un enjeu essentiel de ses mandats.

Il note qu'en tant que Bayonnais, qui a exercé ici la chirurgie, il a vu le centre-ville dépérir. Tout d'abord, les habitants le fuyaient. 4 000 logements étaient vides dans le secteur sauvegardé, ce qui rendait impossible toute tentative d'animation. A son arrivée en 1995, avec l'aide de l'architecte du secteur sauvegardé et du Directeur de l'urbanisme, a été entrepris un travail de dentelle pour rendre l'ancien habitable, dans la mesure où la désaffection résultait d'un manque de confort. Depuis, ont été menées 10 opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH). La Ville s'est positionnée comme facilitateur d'opération, même si à l'origine, les propriétaires la voyaient d'un très mauvais œil. Beaucoup disaient qu'il était impossible de requalifier les immeubles anciens et que la seule solution était de démolir et reconstruire. Jean GRENET explique ne pas avoir écouté ces conseils, car, pour lui, la richesse de cette ville réside dans son patrimoine.

Jean GRENET se dit Maire par passion. C'est ce qui l'a poussé à quitter sa profession de chirurgien. Il a de même été 15 ans président du club de rugby de la ville, l'Aviron bayonnais. Il voyait ainsi les difficultés que rencontrait le centre, d'autant qu'à trois kilomètres du centre-ville de Bayonne s'est installé un grand centre commercial, qui attirait tous les chalands. Outre son travail l'habitat, la Ville a mené un projet de réaménagement des espaces publics au travers de la piétonisation des rues, qui se poursuit encore aujourd'hui. Pour lui, la voiture n'a plus sa place désormais dans un centre-ville ancien tel que celui de Bayonne qui n'a pas été conçu pour accueillir des véhicules. La Ville a opté pour la solution la plus coûteuse mais celle qui offrait la plus grande qualité, à savoir celle de la suppression des trottoirs, plutôt que de mettre les rues au niveau des trottoirs.

Pour redynamiser un centre, il faut aussi pouvoir accueillir les chalands dans ces centres anciens. Pour cela, il faut une offre de transports pertinente, selon Jean GRENET. A Bayonne, ont été mis en place les Chronoplus et 25 kilomètres de transports en site propre ont été créés avec des bus électriques et hybrides, pour un montant de 165 millions d'euros. Cela n'est pour autant pas suffisant, selon Jean GRENET. La voiture reste en effet un symbole de liberté pour les Français. Pour tenir les voitures à l'écart des centres, il faut les accueillir en périphérie.

C'est la raison pour laquelle ont été aménagés des parkings en périphérie de l'hypercentre payants, gratuits ou en ouvrage. Un système de navettes électriques gratuites a également été mis en place pour relier le centre et les parkings. Le succès est tel qu'elles transportent entre 650 000 et 700 000 passagers par an dans une ville de 47 000 habitants. Ces navettes, qui devront bientôt être remplacées, circulent de 7 heures 30 le matin jusqu'à 7 heures du soir.

Ensuite, Jean GRENET revient sur la démolition du parking des Halles qui se trouvait en centre-ville. Selon lui, ce parking affreux jouait le rôle d'aspirateur et méritait d'être démoli. Ceci démontre bien pour lui, qu'en matière d'urbanisme, tant que la puissance publique est propriétaire, on peut faire beaucoup. Lorsqu'on laisse le privé faire des choses qui n'auraient pas dû voir le jour, il est beaucoup plus difficile de revenir en arrière. Ce parking a été remplacé par un marché Baltard, qui ressemble à ce qui existait auparavant. La politique de stationnement correspond ainsi bien à la volonté du Maire d'éloigner les voitures du centre. Plus on se gare près du centre et plus cela coûte cher, ce qui est dissuasif.

Au-delà du stationnement, la Ville apporte un soutien réel au commerce. En 1994, elle ne subventionnait même pas les illuminations de Noël, la charge revenant entièrement à l'union commerciale. Aujourd'hui, elle accorde 500 000 euros d'aides directes et indirectes au commerce chaque année. Parmi les aides indirectes, il faut citer la première heure gratuite de stationnement dans les parcs en ouvrage. 2 200 places supplémentaires de stationnement en centre-ville ont ainsi été construites, notamment sur des ouvrages neufs.

Le soutien au commerce passe également par des structures pour animer le commerce, fédérer des aides et développer une programmation intelligente. Bayonne a dans ce cadre créé un office de commerce en centre-ville, rassemblant la Ville, les chambres consulaires, l'Union commerciale, de et l'Office de tourisme. La Ville accorde cette année à cette structure une subvention de 240 000 euros et appuie diverses animations qui attirent le public, comme les journées du chocolat, les journées du jambon, la fête de la musique... Par ce biais, il est possible de fédérer les aides et les actions, de manière à rendre plus visible le travail en faveur du commerce. La Ville s'est en outre dotée d'un manager de centre-ville.

Jean GRENET souligne que Bayonne, classée ville d'art et d'histoire et ville à secteur sauvegardé, s'appuie aussi sur son patrimoine pour développer un tourisme qui fait fonctionner le commerce local. Elle a aussi comblé divers manques, en matière d'hôtellerie notamment. Elle dispose ainsi depuis peu d'un hôtel quatre étoiles de 90 chambres. Dans le nouveau quartier du Pont-Rouge, sera implanté un second hôtel quatre étoiles. Il se dit flatté de constater qu'au cours des trois dernières années, 25 délégations de villes françaises sont venues observer l'action de la Ville. Pour autant, il ne considère pas être arrivé au terme de sa mission. Il faut encore renforcer ces actions et continuer à innover. Pour parvenir à ce résultat, le dialogue entre élus est indispensable et c'est la raison pour laquelle Bayonne fait partie de Centre-Ville en Mouvement. Jean GRENET affirme avoir beaucoup de respect pour les élus présents, parfois obligés de se battre contre vents et marées pour faire avancer leur projet, et se dit fier de les accueillir.

Ensuite, il note qu'à 1,5 kilomètre du centre de Bayonne, IKEA implante une galerie marchande d'une surface de 65 000 mètres carrés. A 7 kilomètres d'ici, c'est un projet de 100 000 mètres carrés de surfaces commerciales qui doit voir le jour prochainement. A une trentaine de kilomètres de Bayonne, ce sont 35 000 mètres carrés de surface commerciale qui vont être créés, tandis que

BAB2 réclame une extension de 8 000 mètres carrés pour faire face à la concurrence. Face à cela, le centre-ville de Bayonne devra se montrer très dynamique.

L'agglomération s'est dotée d'un document d'aménagement commercial sur l'agglomération portant sur les cinq villes, de manière à déterminer ce qui peut être fait et ce qui est interdit sur le territoire. Ce document est ensuite retranscrit dans les SCOT et les PLU des communes respectives. Pour Jean GRENET, il s'agit là d'un progrès, qui permet de limiter l'inflation de surfaces commerciales de périphérie. C'est à ce prix que les villes pourront aider leurs centres fragiles. Selon lui, les élus ne doivent pas laisser passer la possibilité d'implanter des locomotives, comme à Bayonne, les Galeries Lafayette et Virgin Mégastore. Prochainement, face à la cathédrale, une opération va libérer 2 200 mètres carrés de surface commerciale. Une grande enseigne s'implantera sur place et irradiera sur les petits commerces alentours.

En réponse à une question sur les opérations multiples de rénovation de l'habitat en secteur sauvegardé, opérations qui ont permis à la Ville de gagner 10 % de population supplémentaire entre 2000 et 2008, Jean GRENET reconnaît qu'il s'agit d'un outil difficile à porter politiquement, car elle contraint les propriétaires à réaliser des travaux.

En 1995, la ville de Bayonne comptait 39 000 habitants. En 2012, a été dépassé le cap des 46 000 habitants. Ce progrès tient d'une part à la réhabilitation de l'ancien en centre-ville et l'ouverture à l'urbanisation de réserves foncières en périphérie. L'INSEE prévoit qu'il faudra loger plus de 20 000 personnes supplémentaires sur l'ensemble de l'agglomération d'ici 2020. Pour faire face à ces nouveaux afflux et pour conserver des prix de logement raisonnables, il faut construire beaucoup, selon Jean GRENET. L'action de la Ville sur ce plan a été double : sur le centre-ville d'une part et sur la périphérie d'autre part, avec notamment l'éco-quartier du Séqué qui compte 600 logements. Pour lui, les nouveaux quartiers de périphérie doivent être modernes et agréables, verts et fleuris, sans être éloignés du centre-ville. Ils doivent aussi être dotés de moyens de transports efficaces.

Bayonne est aujourd'hui la ville d'Aquitaine qui compte la plus grande proportion de logements sociaux (27 %). Elle ne sera donc vraisemblablement pas concernée par les modifications annoncées de la loi SRU (le seuil devrait être relevé à 25 % de logements sociaux dans chaque commune pour éviter les amendes). Jean GRENET souhaite que les villes qui dépassent le quota se partagent le montant des amendes écopées par les villes qui font un travail insuffisant en la matière. Il note à ce sujet que l'effort d'implantation de logements sociaux n'est pas sans conséquence en termes sociologiques, ce qu'il a pu vérifier lors des législatives. Toutefois, selon lui, on ne fait pas du logement pour faire de la politique. Il faut répondre aux attentes.

La ville compte un nombre important de PLS, mais la municipalité s'est rapidement aperçue que la demande était plus grande encore en termes de PLUS et de PLAI. Le PLH a été reconcentré en conséquence sur ces deux catégories. L'agglomération a essayé de répondre harmonieusement à la demande, mais c'est à Bayonne qu'auront été construits 55 % des logements sociaux du PLH en cours, lorsque celui-ci arrivera à son terme en 2015. Pour Jean GRENET, il est maintenant au tour des autres communes comme Biarritz, Anglet et Le Boucau de prendre le relais, car il est impossible de continuer à remettre en cause l'équilibre sociologique de la ville de Bayonne. A l'heure actuelle, le budget du CCAS de la ville bénéficie d'une subvention de 2 650 000 euros chaque année. La construction de nouveaux logements sociaux aboutit à une inflation de ce budget.

Jean ROUGER évoque ensuite la reconversion dans sa ville de Saintes de l'Abbaye aux Dames, devenue un symbole de la politique de la ville. Ainsi que le remarque Jean ROUGER, Saintes est une ville moins développée que Bayonne en termes de population et d'ensemble. Saintes est l'ancienne capitale de la Saintonge et, en taille, la deuxième ville d'un département qui compte un peu plus de 700 000 habitants. Elle abrite les services publics et privés de toute la campagne environnante, qui comprend la ville de Cognac, qui se trouve à 20 minutes à l'est de Saintes. Cette petite ville a ainsi les obligations d'une grande ville. Faute de rénovation, le centre ancien a été abandonné progressivement par ses habitants au cours des 50 dernières années. Seuls les rez-de-chaussée étaient occupés par de petites surfaces commerciales et le nombre de logements insalubres a ainsi fortement augmenté.

Jean ROUGER explique être entré dans la vie politique en 1983, en tant que Maire adjoint de la ville, auprès d'un premier magistrat qui lui a laissé une certaine liberté sur certains dossiers. Parmi ceux-ci, figurait celui de la restauration de l'Abbaye aux Dames, monument de l'art roman construit au XII^{ème} siècle. Le monument avait été squatté au cours des dernières années et autour, avaient été construits des casernes puis des logements sociaux, au travers des opérations Habitat et vie sociale.

Consciente qu'elle était dans l'incapacité de développer seule une réflexion globale sur un projet aussi complexe, la municipalité s'est entourée d'un conseil, afin de donner un volet culturel à ce projet. En effet, l'Abbaye aux Dames accueillait un festival de musiques dites anciennes, qui rencontrait son public. C'est ainsi, selon Jean ROUGER, que la musique a fait renaître des vieilles pierres et a justifié la restauration auprès des élus et des responsables civils. Ceux-ci se sont enfin aperçus que ce lieu n'était pas que religieux, mais qu'il était aussi un lieu culturel, un lieu où l'on enseignait la musique, un lieu où l'on préparait un festival et un lieu qui attirait beaucoup de monde. C'est ainsi que le festival a unis tous les acteurs autour d'un projet.

En 1997, Jean ROUGER a été élu député, selon ses propres mots, « un peu par défaut ». Très intéressé par les questions de patrimoine et de retour dans la ville, il a rejoint un mouvement de villes disposant d'un secteur sauvegardé ainsi qu'un contrat ville ou pays d'art et d'histoire autour notamment de Martin Malvy, de Michel Bouvard et d'Yves Dauge. Au travers de l'association ainsi née, les collectivités concernées ont mené des actions pédagogiques auprès des élus et des équipes de gouvernance territoriale pour mieux connaître leur patrimoine et utiliser au mieux leur patrimoine. Les élus membres se rencontrent régulièrement pour évoquer les solutions développées sur leur territoire.

Revenant sur les actions de valorisation des circuits touristiques et du patrimoine, **Jean GRENET** se déclare fier du patrimoine de sa ville, qui lui donne son cachet. Dans le même temps, il insiste sur l'importance de la réutilisation de celui-ci. Par exemple, Bayonne dispose de remparts Vauban magnifiquement conservés. C'est autour de ces éléments qu'ont été construits deux parkings, l'un dans les douves et l'autre derrière les fortifications. De même, l'université ainsi que la bibliothèque s'appuient sur ces remparts. Les nombreuses casemates sont occupées par des associations qui font vivre la ville. De même, le patrimoine de la ville compte une cinquantaine de caves médiévales, qui peuvent être visitées dans le cadre du label Ville d'art et d'histoire. Pour Jean GRENET, le patrimoine n'est pas une photo jaunie. C'est un instrument qui doit être réutilisé à des fins modernes, en mariant des bâtiments bien conservés avec des infrastructures modernes, utiles à nos concitoyens.

Jean ROUGER remarque que les règles d'urbanisme ne peuvent être réellement observées que si l'on dispose de documents opposables. Ceux-ci doivent être popularisés, bien expliqués, bien connus auprès du grand public, des propriétaires, des occupants, des promeneurs et des acteurs du monde économique. C'est dans les années 90 qu'a été signée la convention villes d'art et d'histoire. A cette même période a débuté l'étude préalable à la création d'un secteur sauvegardé. C'est entre 2000 et 2002 qu'ont été véritablement mis en place le secteur sauvegardé et la zone PPAUP. Dans le même temps a été créé un atelier du patrimoine, structure qui permet de faire vivre la convention. Cette équipe compte cinq personnes employées à plein temps, chargées de la pédagogie auprès de tous les acteurs (chauffeurs de taxis, notaires, agents immobiliers, employés municipaux, etc.). Il s'agit en outre d'expliquer le rôle de l'ABF, afin de dédramatiser les rapports avec cet acteur.

Il note ensuite qu'une partie de la ville de Saintes est inondable et ces événements ont pour habitude de souder toute la ville. Un quartier en secteur protégé s'est retrouvé il y a quelques années vidé de ses habitants suite à une inondation. Depuis, grâce à l'opération Europan, ce quartier a fait l'objet d'une analyse complète, qui a donné lieu à une série de projets mis en œuvre par la Société d'économie mixte locale. Le projet de restauration en résultant et de construction d'habitat neuf sur l'îlot Arc de Triomphe a été négocié avec les propriétaires et les habitants. L'architecture moderne s'y marie avec celle du XVIII^{ème} et du XIX^{ème} siècle.

En conclusion de cette table ronde, **Denis BADRE** se réjouit de voir que les élus partagent tous les mêmes préoccupations, visant à allier passé et présent et faire en sorte que les habitants des villes se sentent bien chez eux. En résumé, il s'agit pour lui de résoudre l'équation définissant l'équilibre entre emploi, logement et transport. Ces problèmes se retrouvent dans toutes les villes françaises.

Bernadette LACLAIS note que Chambéry abrite également un secteur sauvegardé et une zone de protection du patrimoine. La ville est donc pleinement concernée par ces problématiques. Il s'agit de transformer le patrimoine en atout, préserver le passé et dans le même temps développer une architecture contemporaine, afin de renforcer l'attractivité de ces quartiers, d'autant que le tourisme urbain représente un pilier du développement des villes. Il faut trouver des solutions pour ces espaces extrêmement contraints et réaliser des équipements fonctionnels permettant de faire circuler les bus. On ne peut desservir de la même manière une commune périphérique et un centre-ville. C'est un travail de longue haleine et qui mobilise l'ensemble des acteurs. Pour y parvenir, il faut beaucoup de pédagogie.

Jean GRENET insiste sur le fait que les grands projets d'aménagement urbains sont portés par les communautés d'agglomération. Par exemple, à Bayonne, l'opération Marinadour, qui allie logements, hôtel, commerces, est portée par l'agglomération. De même, la communauté d'agglomération gère le projet de pôle multimodal d'une taille exceptionnelle.

A son tour, **Jean ROUGER** souligne qu'il est tout à fait exact que certains sujets ne peuvent être portés qu'à cette échelle intercommunale. Ces projets sont en fait très étroitement liés à la recomposition de la gouvernance territoriale. Par ailleurs, il insiste sur l'importance de se soumettre à des règles communes à caractère universel. A Saintes, le secteur sauvegardé revêt un caractère essentiel. Il faut cependant financer cette règle et la remettre à jour de manière régulière, à la suite des évaluations menées. Enfin, il note que les élus découvrent aujourd'hui la réalité économique de leur ville. A Saintes, une sur les activités économiques et commerciales a permis de mettre en évidence que le centre-ville pesait autant que la périphérie en termes de chiffre d'affaires et d'emplois. Or le ressenti n'est pas du tout celui-ci.

Comment faire de la culture un tremplin pour la ville ?

Participent à cette table ronde :

Alexandre GALLESE, Adjoint au Maire d'Aix-en-Provence,

Michel MOYRAND, Maire de Périgueux, Vice-président du Conseil régional d'Aquitaine,

José-Maria MUÑOA, Ancien chargé des relations extérieures du gouvernement basque,

Claudine GUIDAT, 1^{ère} Adjointe au Maire de Nancy.

Pour **Claudine GUIDAT**, la culture représente un levier essentiel d'attractivité pour les centres-villes. Elle génère de la convivialité et du lien social et contribue à l'épanouissement personnel. Bien partagée, elle peut devenir un instrument de transformation des villes. Nancy a la chance de disposer d'une trace patrimoniale diversifiée et riche, depuis la Renaissance jusqu'à Jean Prouvé, en passant par le XVIII^{ème} siècle et l'Art nouveau. Cette ville, creuset de création culturelle, a fait école. Il appartient aujourd'hui aux élus d'encourager cette créativité, tout en tirant parti du patrimoine, au travers notamment d'une politique de grands événements et l'idée de faire sortir la culture sur ces nouveaux espaces publics.

Claudine GUIDAT souligne que la politique de grands événements de Nancy a pour but de faire redécouvrir le patrimoine et de profiter de ce qu'il nous enseigne. Nancy a fêté en 1999 le centenaire de l'Art nouveau, mouvement qui combinait les pratiques artistiques. A cette occasion a été ouvert un nouveau musée, de même qu'une nouvelle filière universitaire, au travers du projet ARTEM, mêlant arts, technologie et commerce dans la lignée de l'Ecole de Nancy. En 2005, Nancy a fêté le patrimoine datant du XVIII^{ème} siècle, avec la piétonisation de la place Stanislas. Le XVIII^{ème} siècle fut celui de la diffusion de la science et de la technologie, du développement de l'humanisme et de la gouvernance. Il s'agissait au travers de ces célébrations de retrouver cette ambiance et faire en sorte que cette place redevienne un lieu de vie accessible à tous.

En 2013, Nancy fêtera son patrimoine Renaissance, plus méconnu. Il s'agit pour la ville de s'interroger sur ce que ce patrimoine nous enseigne aujourd'hui encore, notamment à travers les arts mais aussi les développements technologiques (à l'époque l'imprimerie et aujourd'hui le numérique) ou encore l'ouverture sur le monde devenue mondialisation. Il doit créer une nouvelle effervescence dans la ville, avec des « moments d'invention ». A cette occasion, sera rénovée la place de la Ville-neuve de Charles III. Il ne s'agira pas d'y mettre en avant le patrimoine, mais bien de faire vivre la créativité et l'expression créative de la ville. Ces moments d'invention doivent servir à projeter le centre-ville tel que ses habitants auront envie de le vivre en 2050. Au moment de la création de cette Ville-neuve, Charles III voulait rendre son cœur plus fonctionnel et placer l'hôtel de ville au cœur, tout en attirant une activité commerciale et en organisant de manière intelligente l'habitat. Ces défis sont toujours actuels.

Michel MOYRAND évoque ensuite le cas de Périgueux, ville qui ne s'étend que sur un millier d'hectares, mais qui accueille plus de 500 000 visiteurs par an. Le tourisme urbain et culturel y revêt un intérêt particulier. En 1828, l'architecte Louis CATOIRE a reconfiguré la ville, un peu de la même manière que le Baron HAUSSMANN l'a fait à Paris. Il a protégé son patrimoine, tout en la transformant profondément. Périgueux a 2000 ans d'histoire, un passé gallo-romain extrêmement riche que l'on retrouve au musée créé par Xavier DARCOS. Selon Michel MOYRAND, les maires qui se sont succédé à la tête de la ville ont réalisé un travail formidable autour du patrimoine, préservant les rues piétonnes, alors même que des architectes souhaitaient démolir les venelles et

bâtiments qu'ils considéraient d'un autre temps. Ces rues étroites, mal adaptées à la circulation des voitures, ont fait l'objet d'une piétonisation qui n'a pas vraiment posé problème du fait de leur étroitesse.

Comme Bayonne, Périgueux s'efforce de chasser la voiture du centre-ville. La municipalité reconfigure certaines rues, supprime des trottoirs, notamment sur la rue de la République où piétons et voitures se partagent désormais l'espace. Les élus rencontrent à ce sujet d'énormes difficultés avec les commerçants qui font circuler des pétitions dès que des travaux sont engagés, même dans le cas de fouilles archéologiques devant la cathédrale. Ces fouilles, d'un intérêt évident et qui ne devaient durer que cinq jours, ont fait l'objet d'une levée de boucliers. 130 commerçants ont signé un courrier, qualifiant le Maire de « fossoyeur du commerce ». Toutefois, comme le souligne Michel MOYRAND, les Périgourdins montrent un intérêt fort pour leur patrimoine. Ils découvrent et portent leur ville. Cette connaissance de proximité génère un tourisme urbain à caractère familial et les habitants font ainsi la promotion de leur ville et attirent de nouveaux touristes.

Alexandre GALLESE évoque ensuite l'opération de développement urbain menée à Aix-en-Provence autour de son hypercentre. Il s'agit d'étendre le centre-ville et de lui donner une vocation culturelle. Aix-en-Provence dispose d'un secteur sauvegardé depuis 1962, avec un plan de sauvegarde et de mise en valeur sur 69 hectares depuis cet été. Depuis 1947, la ville accueille le festival d'art lyrique.

En 2003, la grève des intermittents du spectacle a mis en danger le festival, de même que l'économie de la ville. Pour Alexandre GALLESE, cela fut un déclic pour la Maire Maryse JOISSAINS-MASINI. Il est apparu clair à ce moment que l'économie culturelle était essentielle pour la ville, qui consacre 10 % de son budget à la culture. La municipalité a alors pris une grande décision en matière d'urbanisme.

La Maire a en effet décidé de construire sur une ancienne friche industrielle du quartier Sextus-Mirabeau un forum culturel à la jonction de la ville historique, de la ville nouvelle et des quartiers populaires. S'y est implanté un opéra de plus de 1 200 places. Celui-ci accueille une partie du festival, de même qu'une centaine de spectacles par an. Un centre chorégraphique national a été créé sur ce même lieu. Il abrite la compagnie d'Angelin Preljocaj, l'un des grands maîtres de la danse contemporaine. Un conservatoire de 8 000 mètres carrés pour la danse et la musique est également en construction. Se sont implantés également en secteur sauvegardé la Cité du livre et les Archives départementales, sur le site d'une ancienne usine d'allumettes. Dans son ensemble, ce projet fait le lien entre la ville ancienne, la ville nouvelle et ces quartiers.

Parallèlement, dans ce même secteur sauvegardé, a été rénové le musée Granet, qui a accueilli l'exposition Cézanne en Provence en 2006 (450 000 visiteurs sur trois mois) et Aix Picasso en 2009 (370 000 visiteurs). Il est depuis devenu le premier musée de province en termes de fréquentation. Ces expositions ont généré 60 millions d'euros de retombées économiques pour un investissement de moins de 7 millions d'euros. Pour Alexandre GALLESE, le succès culturel d'Aix-en-Provence fait de la ville une référence en la matière dans le quart sud-est de la France.

Par ailleurs, la Ville mène diverses opérations, comme la reconversion de la Chapelle des Pénitents Blancs. Celle-ci accueillera à terme la Fondation Jean Planque, grand collectionneur d'art suisse, qui offre en résidence pendant 15 ans plus de 150 œuvres (Picasso, Cézanne, Chagall...). Ce développement culturel aura donc permis d'attirer de grands noms internationaux. Il est d'ailleurs à

noter que, dans le cadre de Marseille, capitale culturelle 2013, la ville d'Aix-en-Provence sera associée aux événements, même si elle développera aussi une programmation propre.

En termes de tarification, Alexandre GALLESE souligne l'effort d'ouverture aux scolaires réalisé par la ville. La plupart des élèves des écoles primaires, des collèges et des lycées de la ville ont accès gratuitement à toutes les manifestations culturelles. La diffusion de la culture dans les écoles est véritablement devenue partie intégrante de la politique de la ville.

Evocant ensuite les manifestations de plein air, Alexandre GALLESE note que le Cours Mirabeau rénové accueille désormais des manifestations multiples, comme des spectacles réalisés par les enfants pour les enfants ou encore des concerts classiques de rue. Des opéras sont retransmis dans les parcs des quartiers populaires, pour permettre aux moins fortunés de profiter de cet art.

Revenant sur la politique culturelle de la ville de Périgueux, **Michel MOYRAND** précise que tous les deux ans s'y tient un salon international du livre gourmand. La prochaine édition se tiendra en novembre. Ce salon rassemble des auteurs et des grands chefs autour d'aménagements nouveaux dans la ville, comme « le chemin des soupes ». Les restaurateurs de la ville servent ainsi gratuitement dans la rue des soupes faites maison. Ce salon, qui est organisé en partenariat avec l'Education nationale, met en valeur des produits locaux, comme les cèpes, les truffes... Cette année, c'est l'Euro-région Euskadi qui est invitée d'honneur et le produit central sera le lait.

Périgueux s'apprête aussi à donner une impulsion nouvelle au festival du mime. En concertation étroite avec l'Etat, il a été décidé de lancer l'institut international du mime et des arts du geste. Ceci demandera un investissement en termes de patrimoine, puisque la ville s'apprête à mettre à disposition de cette activité selon un calendrier à définir un théâtre ancien, qui recevra des troupes en formation et en création qui produiront au moment de ce festival.

Le département de la Dordogne accueille chaque année trois millions de visiteurs, grâce à sa richesse historique et préhistorique. La ville de Périgueux ne compte que 30 000 habitants, mais en l'espace d'une semaine, le festival, qui dispose d'un budget d'un demi-million d'euros, attire environ 60 000 personnes. Si le travail sur la culture vise un enrichissement humain, il ne faudrait cependant pas nier les retombées économiques positives. Pour Michel MOYRAND, la ville investit et doit mesurer les retours. Pour un euro investi dans la culture à Périgueux, on compte environ trois euros de retombées. Les commerçants attendent donc avec impatience cette manifestation, à tel point qu'ils sont devenus des ambassadeurs de ces activités.

Après la diffusion d'un film consacré à la ville de Bilbao, **José-Maria MUÑO**A évoque l'implantation du musée Guggenheim à Bilbao. Il se souvient qu'en 1992, un grand journal français a consacré quatre doubles pages à quatre villes d'Espagne (Séville, Barcelone, Madrid et Bilbao). S'agissant de cette dernière, l'article évoquait les friches industrielles, la drogue, la prostitution et le terrorisme. Il s'agissait de réalités indéniables. Toutefois, il faut savoir que, de ces friches industrielles, est née une industrie qui a fait progresser considérablement le PIB du Pays basque. Pour une base 100 sur l'ensemble de l'Union européenne, dans les années 90, le Pays Basque se situait à un niveau de 90, contre 140 aujourd'hui. Si la prostitution et la drogues sont des réalités, elles ne le sont pas plus qu'ailleurs selon José-Maria MUÑOA. En revanche, le terrorisme a fait beaucoup souffrir le Pays Basque, mais celui-ci a su lutter pour la paix. Le journaliste avait entièrement raison lorsqu'il évoquait ces éléments, mais il n'avait rien compris à la réalité de la ville.

C'est à cette époque que trois figures de la ville ont appris que la fondation Guggenheim avait l'intention de s'installer en Europe. Elles ont tenté de convaincre le directeur de la fondation de l'intérêt du choix de Bilbao. Celui-ci est venu sur place et a vu les mêmes réalités que le journaliste, mais les a interprétées différemment. C'est ainsi qu'au milieu d'une crise pire que celle que l'Europe connaît actuellement, s'est construit le musée Guggenheim.

Pour José-Maria MUÑOA, peu nombreux étaient ceux qui croyaient à ce projet à l'origine. Le monde industriel et le monde artistique restaient sceptiques face à cet investissement de 200 millions d'euros issus intégralement du budget du Pays Basque, puisque ni Madrid, ni Bruxelles n'ont participé à cette opération. Néanmoins, tous les acteurs ont joué le jeu et c'est ainsi qu'a pu être inauguré ce musée en 1997.

Le coût de cette opération atteignait 200 millions d'euros. Aujourd'hui, le musée s'autofinance à 67 %, ce qui en fait l'un des plus performants d'Europe. Les retombées économiques sont estimées à 311 millions d'euros pour la seule année 2011, dont 28 millions qui partent directement dans les caisses du musée. En termes d'impôts et taxes, ce sont 42 millions d'euros qui sont ainsi récupérés chaque année par le gouvernement autonome, ce qui permet un retour sur investissement extrêmement positif.

Pour José-Maria MUÑOA, il n'est pas possible d'implanter un projet culturel sur un territoire sans garantie de retour économique durable. L'exemple de Valence, qui a misé sur la culture sans observer les possibles retours, montre bien à quel point cet aspect peut être critique. La ville s'est dotée d'une cité extraordinaire aujourd'hui en vente. A Bilbao, en revanche, ce sont 6 000 emplois directs qui ont été générés à travers ce musée. Au-delà, l'implantation de ce musée a fait naître une soif culturelle à l'échelle du pays. Le musée accueille un million de visiteurs par an, dont 20 % de Français et 40 % d'Espagnols. Chaque année, 700 000 enfants et enseignants viennent découvrir l'art contemporain et l'art en général à Bilbao.

Avant l'implantation du musée et pendant des siècles, Bilbao a vécu dos au fleuve Nervion. Celui-ci était incroyablement pollué. Aujourd'hui, le public réinvestit les rives du Nervion et ses berges sont devenues un endroit de promenade apprécié. Cependant, pour José-Maria MUÑOA, le Guggenheim n'a pas renouvelé à lui seul Bilbao. Toutefois, il y a bien participé. Par exemple, le musée des beaux-arts, qui se trouve à quelques encablures du Guggenheim, craignait une mort prochaine avec l'arrivée de ce dernier. En fait, depuis son installation, le nombre d'entrées a doublé. Le palais des congrès de la ville dispose d'un auditorium de 2 300 places. Chaque année, il accueillait une cinquantaine de manifestations. Ce chiffre a été multiplié par 20 depuis. Pour José-Maria MUÑOA, c'est en fait tout un ensemble qui a permis de renouveler Bilbao, s'intégrant dans un renouveau du Pays Basque, qui a gagné son autonomie fiscale à laquelle la région tient beaucoup.

Bilbao a parié sur des architectes reconnus au niveau mondial, à l'image de Norman Foster. L'implantation du Guggenheim supposait la suppression de voies de chemin de fer qui traversaient la ville, une nouvelle implantation sur les berges et la destruction de nombreuses friches. Il n'a pas été simple de financer toutes ces opérations. Pourtant, en 2010, le déficit du budget de la ville était nul, de même qu'en 2011 et 2012. La dette est elle aussi nulle. Pour José-Maria MUÑOA, Bilbao ne saurait vivre autrement qu'avec une dette très limitée. C'est une question de bon sens, selon lui.

En conclusion, **Claudine GUIDAT** note qu'entre Aix-en-Provence et Bilbao, en passant par Périgueux, nous voyons que la culture représente un vrai levier du développement économique. Selon elle, il serait intéressant de penser cette question dans le cadre d'une véritable filière culturelle. Elle explique que c'est cette logique que tente d'appliquer Nancy ville qui a développé une vision particulière sur le tourisme patrimonial et le tourisme culturel ou même sur les grands équipements qu'il faut faire travailler ensemble (musées, salles de spectacles et palais des congrès). Nancy essaie de regrouper ces activités au sein d'une société publique locale pour déterminer comment coordonner tout cela au sein d'une même offre. Cette attractivité par le biais du levier culturel pourrait passer par une gouvernance de filière. En tout cas, Claudine GUIDAT remarque que les villes n'hésitent pas à investir dans la culture. Pour Aix-en-Provence, ce sont 10 % des budgets. Pour Nancy, ce sont 20 % du budget municipal qui sont investis dans la culture.

Ensuite, elle remarque que, si la culture est un levier d'animation et de cohésion sociale, c'est aussi pour les centres-villes un outil de gouvernance locale. La création de moments particuliers, à l'occasion de salons, de fêtes ou de festivals oblige l'ensemble des acteurs d'une ville à coopérer ensemble. A Nancy, pour les travaux de la place de la Ville-neuve de Charles III, un groupe de travail a été constitué autour des grands opérateurs commerciaux, le marché, les artistes, les associations et les petits commerçants pour travailler au mieux et de définir une identité durable pour ce lieu. Ceci démontre que la culture peut représenter un vrai levier de gouvernance entre les acteurs.

Enfin, pour Claudine GUIDAT, il est évident au travers des expériences d'Aix-en-Provence, de Périgueux et de Bilbao, que la culture crée des ambiances dans la ville. Elle affirme ressentir à Bayonne une ambiance particulière et bien travaillée. Entre les couleurs, les saveurs, les odeurs et la convivialité du lieu, elle discerne une forme de sensualité à travers la ville. Nancy dispose de trois places qui représentent trois espaces patrimoniaux bien différents. La place de la ville médiévale est ainsi une place de quartier gourmande et chaleureuse. La place Stanislas est celle où l'on amène des amis et où l'on s'embrasse. Enfin, la place de la Ville-neuve sera plus créative. Pour Claudine GUIDAT, savoir travailler les ambiances dans une ville représente un élément précieux que seuls les hommes et les femmes qui travaillent ensemble peuvent faire vivre.